



Edito

Oyez...oyez !
Votre voile carguée sur son espar.

Vous avez mis sac à terre en attendant la prochaine sortie en mer ?

Rassemblez vos souvenirs, vos expériences nautiques que vous ne manquerez pas de nous faire partager sous peu.

Le club de passionnés de la mer que nous nous efforçons de rendre encore plus attractif, compte sur vous pour enrichir notre fond documentaire avec la découverte de nouveaux mouillages, de sites de civilisations anciennes et de bonnes adresses.

Notre Journal de Bord raconte vos compte rendus de croisière et votre participation au « Challenge de la croisière » est vivement attendue au travers de votre récit ou de vos photos légendées.

Ecrivez-nous et venez nous retrouver lors des prochains colloques et événements pour des échanges conviviaux. N'avons-nous pas pris l'engagement de « développer et de faire rayonner l'art de bien vivre en mer, ce qui est l'Esprit de Plaisance ».

A bientôt donc le plaisir de nous retrouver !

Jean Guillemot
Président

Carnets de voyages

Deux mois d'été pour croiser vers Malte et la Tunisie... avec escales en Corse, Sardaigne, Sicile, Malte, Pantelleria, Tunisie, Sardaigne.

Ile des Embiez - 1^{er} juillet 2006 : Paule et François Joyeux, premier équipage, rejoignent Monique et Jean Guillemot à bord de Nérée VI pour parfaire l'avitaillement pour un mois. Le cap est mis sur la baie des langoustiers (Porquerolles) : point de départ d'une traversée de 135 milles sur Calvi; nuit sur corps morts organisé avant la grande baie de la Girolata et son nouveau mouillage sur deux bouées; excursion au vieux village sous le fort d'Osani perché sur le piton. Après 49 milles par le passage des îles Sanguinaires, l'ancre file dans la baie de Campo Moro, sous la tour génoise, avec descente à terre. Puis, profitant d'un bon 5/6 d'ESE et d'une bonne séance de voile, nous atteignons Bonifacio.

Une accalmie nous incite le lendemain à franchir les Bouches, la Maddalena et à aller relâcher à quelques milles au sud de Porto Cervo. Un coup de mistral nous oblige à relever l'ancre sous les grains et à nous mettre à l'abri dans la Cala di Volpe, au nord de Porto Rotondo. Poursuivant notre descente vers le sud, l'équipage envisage de faire une halte à l'avant port d'Ottiolu en parant la barre de récifs tout juste marquée par une petite perche. Nous passerons une nuit tranquille devant la digue ouest d'Arbatax après avoir oringué en raison de la présence des blocs de rochers immergés.

Actualités



l'UPF fait découvrir la voile à des personnes en situation de handicap

Le week-end des 13 et 14 mai dernier, s'est déroulée la «**Fête nautique du Pont de Sèvres**» organisée par Nautique Sèvres, dans le cadre des **Journées du nautisme** : régates, promenades en bateau à vapeur, combats de joutes se sont déroulés. Cette année, l'UPF, partenaire, a organisé une après midi sur l'eau pour les personnes handicapées.

Des résidents du centre Perce-Neige de Sèvres ont pu naviguer sur la Seine grâce à la participation active de nos nombreux adhérents. Merci pour votre présence et d'avoir permis à ces personnes de pouvoir découvrir pour la première fois les joies de la navigation.

Etait présent Hubert LOCCO ROCCA, champion paralympique en athlétisme aux J. O. d'Athènes qui, lui aussi, a pu appréhender la navigation pour la première fois. Enchanté, il prévoit de se lancer dans une nouvelle discipline sportive et pourquoi pas la voile ?

Calendrier 2006

OCTOBRE :

- 29 : départ de Saint Malo de la « Route du Rhum » pour Pointe-à-Pitre. Consultez le site : www.routedurhum-labanquepostale.com

NOVEMBRE :

- 8 : Colloque : « MANDRAKI, ils ont bouclé la boucle ! » par Alain et Rose May ROBERT

DECEMBRE :

- Du 2 au 11 : 46ème Salon Nautique : Paris Expo – Porte de Versailles – Paris.
- 9 : Assemblée générale de l'UPF au Yacht Club de France.

Ces manifestations seront confirmées sur notre site web.



Carnets de voyages (suite)

11 juillet, Marina d'Arbatax : à notre surprise, « Moonbeam », superbe ketch vernis est venu à nos cotés. Nous décidons d'une excursion en voiture, à Barumini, site classé par l'UNESCO avec la visite du village fortifié de Su Nuraxi. Poursuite de la croisière en direction de Villasimius à la pointe Sud Est de la Sardaigne pour faire des achats de produits frais avant de croiser en Sicile.

Dans la nuit du 15 juillet nous traversons le canal de Sicile, cap à l'Est, et découvrons la petite crique au SE de l'île Favignana pour y passer une nuit quelque peu agitée et bruyante. En remontant les îles Agades nous virons Capo Vitto à la pointe nord ouest de la Sicile et mouillons dans l'avant port de Castellamare Del Golfo devant la citadelle. Retrouvailles avec « Epicure » (G et N. Brunfaut) qui nous avaient précédés depuis Malte. C'est ensuite la Marina Villalgia de Palerme, site très nauséabond du fait de la proximité d'usines chimiques ! Pour rejoindre Céphalu il n'y a que 26 milles à courir. Après avoir filé l'ancre dans l'avant port visite de la ville et de sa cathédrale. Le jour suivant, nous irons mouiller à Porto Ponente au vent du volcan Vulcano, ce qui nous donnera l'occasion de pêcher la pierre ponce sans être trop gênés par les fumerolles de soufre. L'escale suivante sera pour les Lipari, à une demi-heure de Vulcano; ne pas oublier de visiter le musée archéologique, berceau de la civilisation méditerranéenne enrichi de nouvelles collections d'amphores et de masques de comédie grecque.

Le 21 juillet, Nérée VI embouque le détroit de Messine sous l'œil des vigies perchées dans la mâture des bateaux de pêche à l'espadon; passage dans les remous et après une tentative vers la Marina del nettuno bondée, force est de nous amarrer au quai de commerce de Régio Di Calabre et d'y être accueillis par « l'ormeggio » cité dans l'Imray Italien ! Les 30 milles suivants seront franchis en surveillant les routes des cargos nombreux vers la Marina Di Riposto.

De nuit nous assistons à une coulée de lave rougeoyante du cratère Est de l'Etna. Deux jours seront consacrés à la visite de Taormina en train et bus, et à l'ascension de l'Etna et sa promenade sur une crête de scories à quelques 2 970m d'altitude !



Bord de près pour NEREE VI

Poursuite de la croisière vers Syracuse : de la Marina Yachting Syracuse, excursion au magnifique théâtre grec et dans la partie historique de la vieille ville en cours de restauration sous l'égide de l'UNESCO. Ultime nuit dans le port de pêche de Porto Palo avant la traversée sur Malte.

Après 53 milles et une surveillance attentive pour éviter les longs filets dérivants, nous serons accueillis dans le port de Marsamxett à La Valette devant le « Black Pearl », vieux cargo minéralier suédois récemment renfloué.

Escale de six jours consacrés à faire connaître La Valette et arrivées échelonnées de la relève et ses équipiers : J et G. Méry, C.Lafargue et V. Ternois.

Le 3 août, Nérée VI et son nouvel équipage appareillent pour l'île de Pantelleria qui sera atteinte après 138 milles: mouillage devant le petit port de Scauri sur le côté sud, il faudra le quitter à 4 h du matin suite à un coup de vent brutal et se réfugier dans le fond du port de pêche de Pantelleria au milieu des chalutiers bloqués eux aussi. L'escale forcée nous permet de découvrir le lac de boue chaude de Vénére dans un ancien cratère; 48 milles resteront pour atteindre la Tunisie et rejoindre le golfe de Tunis en attendant une météo clémente. Accueil à la marina de Sidi Bou Saïd. La drague ayant aspiré une partie du célèbre banc de sable à l'entrée, nous sommes restés sagement au milieu du chenal. L'escale de deux jours sera consacrée à la visite du musée du Bardo avec ses mosaïques carthaginoises, à la médina de Tunis et l'incontournable thé à la menthe au café des nattes de Sidi Bou Saïd.



Carnets de voyages (suite)

Cap sur Bizerte et amarrage dans l'avant port sur un ponton branlant pour deux jours d'excursion dans la vieille ville: grand souk, marché aux poissons, et se retremper dans les anciennes coutumes en buvant un thé à la menthe agrémenté de pignons, en se laissant aller à quelques bouffées de fumée sur un narguilé dans l'ombre d'une salle d'un café maure.

Vendredi 18 août décision est prise de rallier la Sardaigne avec un bulletin météo favorable.

112 milles d'une navigation à travers le rail du Canal de Sicile en veillant aux petits échos radar des flotteurs de filets dérivants, avant de virer le cap Carbonara et entrer à Villasimius à 4 heures du matin. Avitaillement rapide au super-market ouvert depuis avril, et mouillage dans la crique de Giunco sur la cote Est. La météo devenant clémente, nous décidons de rallier la Marina Santa Di Navarrese, puis la baie de Brandinghi et de tenter le passage des îles de la Maddalena avec un vent s'orientant à l'Est. Belle remontée de la côte Sméralda à la voile, pour embouquer les Bouches et atteindre la Marina Cala Gavetta (île de la Maddalena) par le passage Est pour s'amarrer au quai des ferries.

La remontée de la côte Est de la Corse, par l'Est des îles Lavezzi se fait au moteur le vent nous ayant abandonné au large de Porto Vecchio. A 1 heure du matin nous empruntons l'étroite entrée de Port Toga (Bastia) aveuglés par les projecteurs du port de commerce. Un coup de vent force 9 à 10 au cap Corse nous incite à visiter Bastia et à découvrir le centre de la Corse en train Bastia-Ajaccio en 4 heures pour 160 Kms ! mais cela vaut le coup d'œil... Nos amis Lepetit « Tirandho » opteront pour une visite de Corte.

Profitant d'une saute de vent favorable, L'équipage décide de virer la Giraglia pour rallier Porquerolles; 150 nautiques seront courus à voilure réduite contre une houle résiduelle qui s'est amplifiée au large du Levant : le sémaphore de Sicié annonçant des vagues de 2,50 et un 9 de NE, force est de rallier Cavalaire.

Jeudi 31 août Nérée VI retrouve son poste à l'île des Embiez après l'escale traditionnelle à Porquerolles.

Le point de vue de Bertrand Dauvillier

Dis, pourquoi ?...

« Dis, pourquoi les bateaux à moteur n'ont pas de bouée couronne comme nous à l'arrière ?... »

« Euh !... »

« Les gens ne peuvent pas tomber d'un bateau à moteur ?... »

« Euh !... »

Pourquoi la vérité sort elle toujours de la bouche des enfants ?... Passé le premier moment de désarroi, on se met à réfléchir.

Il est vrai que s'il avait eu une bouée couronne sur son balcon, le milliardaire, magnat de presse, Robert Maxwell ne se serait peut-être pas noyé en tombant de son luxueux yacht !

Pourquoi les équipements de sécurité et leurs emplacements diffèrent-ils d'un bateau à un autre ?

De plus, comment intégrer la nouvelle législation ? Elle responsabilise le skipper sur le choix de moyens de sécurité dont il doit doter son navire mais génère quelques troubles dans les esprits.

« Tu sais, je n'ai pas révisé mon BIB cette année » « Non ?... » « Eh bien, j'ai fait du cabotage. Je suis toujours resté à moins de 6 nautiques des côtes et mon annexe était toujours gonflée !... »

Bonne ou mauvaise décision ?

Attention, cette nouvelle réglementation prête à interprétation. Certes, une liste des matériels de sécurité existe et il est bon de responsabiliser le skipper dans le choix des moyens à mettre en œuvre pour assurer la sécurité de son équipage mais que se passera-t'il en cas de litige ?

Nous entrons dans une époque de plus en plus procédurière et les conflits juridiques atteignent même notre espace de liberté qu'est la mer !...

Que dire de l'interprétation des règles d'abordage?...ambiguës !...«navire prioritaire ou privilégié?... »



Tout le monde a en mémoire le conflit né à l'occasion de l'accident de la Nioulargue (en 1995) dont l'absurdité du jugement a clairement démontré l'inaptitude du monde juridique à légiférer sur la mer.

Comment imaginer dès lors que des litiges pourront être arbitrés par des personnes qui n'ont jamais vu un navire qu'à la télévision ?

Quelle sera leur perception des « moyens de sécurité mis en œuvre par le skipper » lors du naufrage de ce voilier en août 2005 percuté par un NGV de 40.000 tonnes entre l'Italie et la Corse ? On voit déjà la contestation de la compagnie d'assurance qui considère que la jeune fille de quart à la barre aurait dû manœuvrer seule le bateau sous voiles au lieu d'alerter le skipper !... (qu'elle avait bien aperçu mais dont elle ne pouvait estimer une telle vitesse de nuit !...). Le voilier a coulé en quelques minutes et l'équipage a heureusement pu être sauvé. (cf. VV N°429)
L'UPF avait déjà alerté l'opinion en organisant en 1997 un colloque sur le danger que représentent ces *bolides de la mer* « 40 nœuds face à 4 nœuds !... »



Les professionnels participant à ce débat avaient déjà reconnu ce danger !...

Nous reviendrons sur les indispensables éclaircissements que requiert une législation qui va dans le bon sens mais qui mérite bien des commentaires !...

Participez au « CHALLENGE DE LA CROISIÈRE 2006 » : A vos plumes et e-mail !!!

Nombreux sont ceux d'entre vous qui sont partis en croisière cet été. Cette année, encore, l'Union des Plaisanciers Français organise le « **Challenge de la Croisière** ».

Depuis 1972, ce challenge est ouvert à tous : croiseurs côtiers, semi-hauturiers et hauturiers adhérents à l'UPF, au Yacht Club de France et à ses clubs alliés.

Un jury composé de membres connaissant bien le monde nautique dépouille soigneusement cette grille et le classement est présenté au Comité de direction de l'UPF pour approbation.

Nous ne récompenserons pas uniquement les écrivains, mais aussi les reporters photos lors de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le **9 décembre** prochain dans les salons du **Yacht Club de France**.

Vous avez jusqu'au **Dimanche 29 octobre 2006** pour adresser votre récit de croisière à : UPF@hotmail.com ou UPF, 41 av Foch-75116-Paris.



Le règlement est disponible sur notre site : www.union-des-plaisanciers.org



Des nouvelles de

- ◆ **Pierre et Dominique BRIZAY** : de Goemonhour à Madagascar
« *Enormes difficultés de connexion avec Sailmail d'où notre mail collectif et bref. Arrivés à Madagascar mercredi 27. Avons eu beaucoup de vent et de mer mais la traversée depuis Cocos Keeling s'est bien passée. Tout va bien. Nous nous reposons. A bientôt dès que possible.* »
- ◆ **Yves PINAULT** : ISIS est de retour après hivernage à Marmaris
- ◆ **Jean-Jacques et Michèle DAYRIES** : WHISPER part en Grèce pour l'hiver
- ◆ **Jean-Pierre BARBOT** : ELODIE quitte Dubrovnik pour Marmaris
- ◆ **Alain et Rose-May ROBERT** : MANDRAKI a quitté la Polynésie pour Marmaris après un tour du monde

Le DAFN : Extrait de la réponse de la Direction des Douanes

Dans sa lettre du 23 juin 2006, l'Union des Plaisanciers Français a demandé, par le biais de son Président, à la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects, l'explication de la loi sur le Droit Annuel de Francisation et de Navigation (DAFN), mais aussi « l'esprit de la loi ».

Extraits de la réponse de la Direction Générale des Douanes. Bureau F1 du 10 juillet 2006.

«...l'article 100 de la loi de finances rectificative pour 2005 a modifié l'assiette du DAFN, « ...calculé dorénavant sur la longueur de coques des navires et non plus sur leur jauge...

«...ceux-ci n'ayant plus l'obligation d'être jaugés s'ils mesurent moins de 24 mètres...

«... cette réforme a également pour effet d'harmoniser la réglementation nationale par rapport
« aux réglementations européenne et internationale....

«... elle a permis d'exonérer du DAFN 33 500 plaisanciers, et n'a pas eu d'incidence financière

«...significative pour la grande majorité des plaisanciers redevables de cette taxe...

«... les taux applicables aux navires de plaisance d'une longueur de coque de 7 mètres, ont été

«... recalculés pour établir un barème de taxation par tranches de longueur...le montant du droit

«...sur la coque est le même pour tous les navires de coque supérieure ou égale à 15 mètres.

«... S'agissant des dispositions applicables en Corse, le dispositif adopté en 1995 demeure

« inchangé, le taux du droit fixé par la collectivité territoriale de Corse doit être compris entre

« 50% et 90% du taux prévus pour les autres navires français... »

« Enfin votre proposition de mensualiser le paiement du DAFN a retenu toute mon attention et il fera l'étude sur sa faisabilité. »

Bienvenue aux nouveaux membres :

◆ **Thierry et Margueritte Delaby** :

13 rue Jean d'Agrève – 83400 – Hyères - 04 94 38 75 15

Thierry, responsable de la zone de carénage « La rose des vents » à Hyères propose un accueil privilégié aux membres de l'UPF.

◆ **Jean-Yves Fouesnel** :

Nouvelle adresse après une très longue croisière en Polynésie :

30-32 rue David Johnston – 33000 – Bordeaux - 06 72 24 70 20



ANNONCE :

A vendre : **MOTORISATION DIESEL/HYDRAULIQUE NEUVE**, jamais montée : comprenant

Moteur NANNII Diesel, 6 cylindres, 2,8 litres, 65 CV à 2500 t/m

Sur l'arrière du moteur : 1 transmission hydraulique complète (pompe, moteur, inverseur, filtre à huile, rapport 1/2)

Sur l'avant du moteur : 1 pompe hydraulique tarée 3000 t : m constant, 15 CV (pour entraînement d'une génératrice) pour une rotation du diesel de 1000 à 2500 t/m

1 pompe pour prise d'énergie hydraulique (guindeau, winches, enrouleurs, etc., 15 CV)

Accouplement et supports pompes réalisés par Nanni Diesel

Valeur neuve (factures présentables) : 25.350 € (valeur année 2000) - Vendu : 15.000 €

Contact: Patrick PILLOT - tel: 06 80 44 56 49 e-mail: patrick_pillot@hotmail.com

Rassemblement UPF d'octobre 2006 : ils étaient aux « Voiles » !

Pour la dix septième année consécutive, l'UPF s'est donnée rendez-vous à Port Grimaud pour assister à la prestigieuse manifestation des « Voiles de Saint Tropez », qui avait réuni un grand nombre de voiliers traditionnels, dont les quatre Pen Duick.

Les "Voiles" : un spectacle magique, orchestré par la Société Nautique de Saint-Tropez. 250 voiliers, prototypes de course récents et prestigieux yachts classiques, participent à des régates autour de la baie des Canebières.



Le beau spectacle des Voiles de St.Tropez !...



A bord de NEREE VI : de gauche à droite :
Jean-Pierre Ducloux, Chantal Auger,
Jean et Monique Guillemot, Jean-Pierre Auger

Bernina (M. Verdet), **Diwandema 2** (D. Romain), **Nérée VI** (J.Guillemot), **Nervicid V** (L. Thiebaud), **Prahu Indah IV** (A. Geneste) et leurs équipiers ont pu suivre les différentes régates et les parcours côtiers sous le soleil et le vent qui étaient de la fête !

Et pour ne faillir à la tradition : Ti punch convivial à bord de Nérée VI, cocktail de retrouvailles au Yacht Club International de Port Grimaud et un sympathique dîner devait clore ce rassemblement de quelques vingt croiseurs. De nombreux absents ont regretté ce rassemblement, en se disant à l'année prochaine

Les cahiers de l'UPF

Nous éditons pour la rentrée 2006 le cahier N° 110 : « **L'Ouest de la Turquie de Marmara à Marmaris** » co-rédigé par Yves PINAULT et Jean-Pierre BARBOT.



Chironex fleckeri, Irukndji, Cyanea capillata, Carybdea et Chiropsalmus...quels sont ces animaux aux noms barbares ? (D'après le Dr D.Romain)

Les cnidaires sont des animaux pluricellulaires primitifs aquatiques, quasi-exclusivement marins.

Les **méduses** n'ont pas bonne réputation et, si celles de nos côtes ne sont qu'urticariantes, il en existe de très dangereuses dans les Caraïbes, le long des côtes de Floride et dans le Pacifique, tandis que les méduses « boîtes » et les irukndji peuvent tuer un être humain en quelques minutes.

Les méduses piquent par l'intermédiaire de cellules urticariantes situées dans leurs tentacules. Ces cellules urticariantes inoculent leur venin par un aiguillon à l'occasion d'un contact physique.

Dans la grande majorité des cas, ces piqûres provoquent une douleur locale intense (sensation de brûlure ou de décharge électrique). Les zones touchées sont le plus souvent les membres, plus rarement le torse. La douleur va croître pendant les 30 à 40 minutes qui suivent.

Dans les suites immédiates de la piqûre, on va voir apparaître un érythème associé à de petites vésicules qui va s'aggraver dans les 4 à 5 heures suivantes avec développement d'une éruption rouge-marron, voire violacée, en forme de coup de fouet.

L'âge, les antécédents personnels, l'étendue de la peau atteinte, la toxicité du venin, un terrain allergique, un traitement initial mal conduit, sont des facteurs de variation de la sévérité des réactions.

Dans les cas très sévères, on constatera la réaction cutanée décrite plus haut associée à un certain nombre de symptômes généraux qui apparaîtront dans les 2 à 4 heures (céphalées, léthargie, vertiges, syncope, vomissements, etc.), pouvant aller jusqu'à un choc anaphylactique, une insuffisance rénale, voire des troubles du rythme.

L'évolution clinique est le plus souvent rapidement favorable sous un traitement bien conduit.

Ce qu'il faut faire

- Sortir de l'eau rapidement car la douleur, voire la panique, peuvent vous mettre en danger.
- Retirer les filaments de méduse avec une main gantée ou protégée par un linge (jamais à main nue) ou utiliser de la mousse à raser pour « piéger » les éléments de méduse restants et la retirer avec un carton rigide.
- Laver la lésion à l'eau de mer ou au sérum physiologique que l'on pourra faire chauffer car ce type de toxine est thermolabile. **Ne jamais utiliser d'eau douce** car cela ferait éclater les cellules urticariantes et aggraverait la lésion par un contact supplémentaire avec le venin.
- Appliquer du sable sur la plaie et éliminer ce sable toujours dans le but d'enlever les cellules urticariantes présentes.
- Désinfecter la plaie à l'aide d'un antiseptique local (*Daquin*, par exemple).
- Dans un deuxième temps, appliquer une pommade anti-inflammatoire à base de corticoïde. Certaines sont en vente libre (*Onctose*), d'autres plus efficaces nécessitent une prescription médicale (*Diprosone*).

Si la douleur persiste, il faut consulter un médecin qui pourra prescrire une association d'antalgiques, anti-histaminiques et corticoïdes. Dans le cas où la partie touchée devient oedémateuse, si l'on constate une gêne respiratoire (quelquefois une simple modification de la voix) ou s'il y a malaise, il faut se rendre rapidement dans un service d'urgences.

Ce qu'il ne faut surtout pas faire

Frotter la plaie, ce qui entraînerait un éclatement des cellules venimeuses, donc de relargir le venin.
Sucrer la blessure pour aspirer le venin. Inciser la plaie et la faire saigner. Poser un garrot sur le membre atteint.

Ce qu'il faut savoir en plus

Il existe un traitement dit « préventif », le *Medusyl*, indice 15 ou 30. Efficacité limitée. En cas de piqûre légère, il existe un traitement homéopathique, « *urtica urens 5CH* », 5 granules 3 à 4 fois par jour. Pour les grands voyageurs qui risqueraient de rencontrer « *chironex fleckeri* » dans les régions indo-pacifiques, il existe un anti-venin, le *Box jellyfish antivenum*.

Mes conseils et en cas d'un médecin à bord

Il faut avoir dans sa trousse de quoi juguler une réaction anaphylactique, à savoir : de l'adrénaline, des anti-histaminiques et des corticoïdes.



La pharmacie de bord: les incontournables !

L'embarquement d'une dotation médicale est vivement recommandé. Le chef de bord doit s'assurer avant de partir qu'en fonction de la navigation projetée, le contenu de la pharmacie disponible à bord sera adapté. Nous vous proposons une pharmacie de « référence ».



ALLERGIE : CETIRIZINE (O), CELESTENE 8mg (O), ANAHELP (O)

CŒUR/CIRCULATION : TRINITRINE (O), TRIMEBUTINE (O) RUTOSIDE

PEAU: CIDERMEX (O), BETADINE, KETODERM (O), FLAMMAZINE, HEXOMEDINE simple

DIGESTION: SMECTA, ZOLTUM (O/G), PRIMPERAN (O/G), SPAFON (G), IMODIUM (O/G), ERCEFURYL 200 (O/G)

HEMORRAGIES: STOP HEMO

INFECTION : AMOCILLINE 500 (O/G), JOSACINE 1000 (O)

DOULEUR : EFFERALGAN 500 (G), ASPEGIC 500, SPASFON (G) , AVAFORTAN suppositoires (O), XYLOCAINE (O)

YEUX : TOBRADEX (O), RIFAMICYNE (O)

OREILLES: ANTIBIOSYNALAR (O)

BRONCHES: MINALFENE 300 (O), EXOMUC (G)

MUSCLES : TOPFENA (O), COLTRAMYL (O/G), VOLTARENE gel

FORME : VITASCORBOL (vitamine C)

ACCIDENTS : Coton hydrophile, Nylexogrip, URGO bande, Filets, Sparaplaie, compresses stériles, Alcool, Eosine aqueuse, Hexoméline, URGO strip, Fils de suture à aiguilles droites, pansements compressifs.

DIVERS : Attelle alu mousse, ciseaux, pince à écharde, thermomètre, doigtier cuir, gants stériles, épingles de sûreté, seringues.

O = prescrit sur ordonnance / G = générique

Attention : La liste des médicaments cités ci-dessus n'est pas exhaustive et n'est proposée qu'à titre indicatif. Elle ne constitue en aucun cas une prescription et il appartient à chacun de consulter son médecin traitant ou un médecin par téléphone ou VHF avant tout traitement.

Certains médicaments ne sont pas adaptés aux enfants en bas âge.

N'oubliez pas chaque année de vérifier les dates limite d'utilisation des médicaments.

(Merci à la pharmacie du Pont Royal à Bagneux).

Vous pouvez consulter les sites suivants :

www.mer.equipement.gouv.fr

www.hisse-et-oh.com

N'oubliez pas !....

⇒ De nous adresser, par mail, vos récits de croisière, vos impressions, des nouvelles du monde entier pour enrichir le **JOURNAL DE BORD**.

⇒ De demander la nouvelle plaquette de l'Association qui est disponible en nous écrivant à :UPF@hotmail.com

⇒ De demander le bulletin d'adhésion pour les nouveaux adhérents sur notre site

Toutes nos informations sont accessibles en nous écrivant à : UPF@hotmail.com ou

en consultant le site : <http://www.union-des-plaisanciers.org>.

Rédaction (d'après les courriers des adhérents UPF) : Véronique Gaudoux - UPF, 41 av Foch 75116 Paris.